

## **Compte rendu de l'Assemblée Générale du club de tennis de table de St Jean de Moirans du 30/05/2015**

Présents :

Pierre Morestin, René Miche, Guillaume Vigé, Christian Martin, François Chatelas, Lucien Bernaz, Christian Bigard, Patricia Bernard, Jean-Luc Gomis, Lucas Gomis, Jean-Michel Caravaca, Nicolas Levêque, Aurélien Migliore, Nicolas Migliore, Jean Vincent, Anne Vincent, Guillaume Peyre

### **Rapport financier :**

Les principales dépenses

- ligue et comité (824,6 euros)
- formation d'arbitres (208 euros).

Les principales recettes :

- cotisations (1500 euros),
- sponsor (300 euros),
- subvention de la mairie (655 euros )
- stand du pucier (411 euros).

Le solde s'élève à 575 euros sans tenir comptes des recettes liées à l'organisation du pucier.

Pour l'an prochain le club n'est pas certain de participer de nouveau à l'organisation du pucier. D'autres pistes de financement sont évoquées.

Pour la saison prochaine il est décidé de maintenir la cotisation à 80 euros.

### **Résultats sportifs :**

En 2eme phase les 4 équipes se sont maintenues au même niveau.

### **Election du nouveau bureau**

Il est procédé à un appel à candidature pour composer le nouveau bureau :  
Constitution du bureau de l'association pour 2015-2016 :

- Président : Lucien Bernaz
- Vice-présidents : Christian Bigard et Jean-Luc Gomis.
- Trésorière : Patricia Bernard
- Trésorier adjoint : Jean-Michel Caravaca
- Secrétaire : Guillaume Vigé
- Secrétaire adjoint : Aurélien Migliore

### **Communication**

Actuellement beaucoup d'informations sont données au cours des séances d'entraînement. Il est décidé de faire plusieurs réunions d'information dans l'année. La prochaine réunion aura lieu en septembre.

Il est décidé de nommer un responsable communication (François Chatelas) chargé de collecter/diffuser les informations. Cette diffusion pourra se faire via le site internet du club.

### **Organisation des entraînements**

La salle est trop petite pour accueillir tous le monde en même temps. On décide donc de réserver un

créneau pour les équipes 1 et 2 et un créneau pour les équipes 3 et 4. Si on dispose d'un 3eme créneau on l'ouvrira à l'ensemble des joueurs du club.

L'attribution des créneaux sera discuté en septembre lors d'une réunion avec la mairie.

Choix d'un entraîneur :

- Didier Garin qui nous entraînait cette année n'est pas sûr de revenir l'an prochain.
- L'investissement pour un entraîneur extérieur au club est trop lourd pour le club. Il est décidé de s'auto-entraîner en faisant davantage d'exercices.
- Il est possible à un membre du club de suivre la formation d'entraîneur.
- Il est également possible de participer à des stages de 3 jours organisés par Centrisere (10 euros/jour)

### **Nombre et niveau des équipes engagées**

Il est décidé de réinscrire les 4 équipes en septembre sous réserve que le nombre de licenciés ne diminue pas.

### **Transfert de l'adresse du siège social**

La nouvelle adresse du siège social est :

Chez M. Bernaz Lucien,

785 rue du vercors,

38500 coublevie

[lucien.bernaz@free.fr](mailto:lucien.bernaz@free.fr)

.

Le secrétaire

Guillaume Vigé